

Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO

**CAS en curatelles d'adultes cycle de formation 2021-2023
ou uniquement module 1**

Formulaire d'inscription

A retourner **avant le 21 juin 2021**

à la HETSL, Unité de formation continue, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne

(A remplir s.v.p. en caractères d'imprimerie)

Renseignements généraux et coordonnées privées

Nom : Prénom :
Sexe : F ☐ M ☐ Date de naissance :
Adresse privée complète :
.....
Téléphone privé : Téléphone portable :
E-mail :

Coordonnées professionnelles

Nom de l'institution :
Adresse complète :
.....
Téléphone professionnel :
E-mail :
Profession :
Poste occupé :
Diplôme supérieur acquis :
Lieu et date d'obtention :

Fonction actuelle exercée et attentes par rapport à la formation

Brève description :

.....

.....

.....

.....

.....

Depuis quand :

Conditions financières

Article 5 du règlement de formation

1. Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.
2. La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.
3. En cas de désistement :
 - 3.1. la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - 3.2. les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - 3.2.1. Après confirmation d'admission : 20%
 - 3.2.2. Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%
 - 3.2.3. Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus
4. En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
5. Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.

Finance d'inscription et frais de formation

Finance d'inscription :

CHF 200.- à verser sur le CCP 10-18214-4, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne

Mentionner svp : « Finance d'inscription CAS HES-SO en curatelles d'adultes », n° de projet 30 061 + nom et prénom du participant ou de la participante

Frais de formation :

Merci de préciser si vous souhaitez participer uniquement au module 1 ou à l'ensemble de la formation

- ☐ Participation uniquement au module 1 : **CHF 1'500.-** (payable sur facture 15 jours avant le début de la formation)
- ☐ Participation à l'ensemble du cursus de formation (CAS) : **CHF 5'600.-** (payable sur facture 15 jours avant le début de la formation)

Merci de préciser à qui adresser la facture

- ☐ Facturation à l'adresse privée, pour quel montant :
- ☐ Facturation à l'adresse professionnelle, pour quel montant :

Pour les candidat·e·s s'inscrivant au module 1 uniquement, joindre les annexes suivantes :

1. Copie du récépissé de paiement de la finance d'inscription (CHF 200.-)
2. Accord de l'employeur

Note : votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'au paiement de la finance d'inscription.
Seuls les dossiers complets munis de toutes les annexes seront examinés par la commission de sélection.

Pour les candidat·e·s s'inscrivant au CAS, joindre les annexes suivantes :

1. Une photo-passeport
2. Copie des certificats et diplômes obtenus
3. Copie du récépissé de paiement de la finance d'inscription
4. Accord de l'employeur
5. Une photocopie de votre carte d'identité
6. Une lettre de motivation (maximum deux pages A4), expliquant votre intérêt pour cette formation, et précisant comment cette formation s'inscrit dans votre parcours professionnel.

Note : votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'au paiement de la finance d'inscription.
Seuls les dossiers complets munis de toutes les annexes seront examinés par la commission de sélection.

J'ai pris connaissance des conditions d'admission ainsi que des conditions financières et les accepte.

En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant.

Attention : toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO.

Date : Signature :

ACCORD DE L'EMPLOYEUR

La Direction de l'Institution :

Nom de l'institution :

.....

Adresse

.....

.....

autorise

Madame / Monsieur

.....

à participer

☐ Participation uniquement au module 1

Dates : 14 et 15 septembre 2021 ; 11 et 12 octobre 2021 ; 9 novembre 2021

Examen de validation : 6 et 7 décembre 2021 et 8 décembre 2021 (matin)

☐ Participation à l'ensemble du cursus de formation du CAS HES-SO en curatelles d'adultes

Cycle de formation 2021-2023

La Direction de l'Institution confirme avoir pris connaissance du programme de ce cycle et s'engage à accorder à son employé·e les conditions nécessaires à sa participation régulière à la formation.

Elle accepte que son employé·e présente, au cours de cette formation, des situations tirées de sa pratique professionnelle – chaque participant·e à cette formation étant bien entendu tenu·e à entière confidentialité.

Date :

Timbre de l'Institution et signature :

.....